

LIGNES DIRECTRICES

Je suis tout ce qu'ils disent que je ne suis pas

Lisez les directives attentivement, car votre soumission pourrait être refusée si elle n'est pas complète.

OSSTF/FEESO invite les élèves des écoles secondaires qui démontrent des talents artistiques et d'écriture à soumettre leur création sur le thème des Prix de réalisations des élèves 2023 :

Notre moment dans l'histoire

Nous parcourons la vie en affrontant des détracteurs à chaque tournant. Les parents et membres de la parenté, nos frères et sœurs, camarades de classe et les membres du personnel en éducation semblent nous répéter sans arrêt de mieux faire, d'en faire plus, d'être différent, de faire un meilleur effort. Pourtant, parmi toutes ces critiques et ces évaluations incessantes, nous finissons souvent par être le pire de nos détracteurs. Nous savons qui nous sommes et nous connaissons les buts que nous voulons et pouvons atteindre. Nous pouvons prouver que ces détracteurs ont tort, y compris le plus coriace – soi-même. Nous pouvons être tout ce qu'ils disent que nous ne serons jamais.

Tirez votre inspiration du thème de cette année ***Je suis tout ce qu'ils disent que je ne suis pas*** et créez une œuvre d'écriture ou d'art qui explore ce thème. (Cela pourrait comprendre, sans s'y limiter, un poème, un conte, une dissertation, les paroles d'une chanson, une peinture, un dessin, une sculpture, etc.). Nous avons même une catégorie pour les productions numériques comme les vidéos et la musique. Partagez votre vision créative avec le monde!

Un élève, avec l'appui d'un membre d'OSSTF/FEESO qui a travaillé directement avec l'élève, soumettra un essai original, une œuvre visuelle ou un média numérique en fonction du thème de cette année ***Je suis tout ce qu'ils disent que je ne suis pas***. Les onze gagnants provinciaux remporteront un montant de 1 000 \$ et seront invités à la Réunion annuelle de l'Assemblée provinciale de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario afin de recevoir leur prix.

Les Prix de réalisations des élèves célèbrent le travail des membres d'OSSTF/FEESO (personnel enseignant et de soutien) et de leurs élèves. Découvrez à laquelle des onze catégories vous participerez au www.ossf.on.ca/studentachievementawards.

Règles de participation— voir l'infographie! Les élèves et le personnel à l'appui ne soumettent pas l'œuvre directement au Bureau provincial d'OSSTF/FEESO. Les soumissions doivent d'abord être jugées au niveau de l'école et ensuite être envoyées au bureau de district d'OSSTF/FEESO pour être jugées. Les soumissions gagnantes des districts seront ensuite envoyées, par le personnel du bureau de district, au Bureau provincial d'OSSTF/FEESO pour l'évaluation finale.

1. Élèves

- Soumettez l'œuvre, ainsi que le formulaire de candidature approprié, à votre enseignant(e) ou au membre du personnel de soutien en éducation parrain dans l'une des divisions et des catégories énumérées. Assurez-vous d'inclure la lettre d'appui du membre du personnel à l'appui.

2. Aux membres d'OSSTF/FEESO qui appuient l'élève

- Appuyez les élèves dans leur soumission, sélectionnez une œuvre par catégorie et soumettez-la au représentant OSSTF/FEESO du personnel de l'école/du lieu de travail, à la présidence de la filiale ou à la coordonnatrice au coordonnateur du Prix de réalisations des élèves de l'école. Veuillez écrire une description **détaillée** de votre rôle, qui accompagnera l'œuvre de l'élève.

3. École de parrainage

- Sélectionnez une œuvre par catégorie pour soumettre à votre bureau LOCAL de district OSSTF/FEESO au plus tard **le 18 novembre 2022**.

4. Bureau de district d'OSSTF/FEESO

- Sélectionnez une gagnante ou un gagnant dans chaque catégorie et faites parvenir les œuvres gagnantes au Bureau provincial d'OSSTF/FEESO au plus tard **le 9 décembre 2022. Veuillez ne pas faire parvenir un formulaire de participation incomplet ou sans la lettre du membre du personnel à l'appui au Bureau provincial.**

Après avoir été soumises au Bureau provincial, les œuvres retenues au niveau des districts seront jugées sur une base régionale, avec la possibilité d'être jugées au niveau provincial.

Divisions et catégories

Choisissez la division A ou B. Sur le formulaire de participation, cochez uniquement la case correspondant à la catégorie choisie. Reportez-vous aux critères précis pour chacune des divisions et catégories. Les apprenants adultes sont invités à participer au niveau auquel ils étudient ou peuvent participer dans la catégorie ne donnant pas droit à un crédit. Les apprenants adultes sont invités à participer au niveau auquel ils étudient ou peuvent participer dans la catégorie ne donnant pas droit à un crédit. Toutes les autres apprenantes et tous les autres apprenants qui participent à des programmes/classes non traditionnels peuvent participer dans la catégorie qui répond le mieux à leurs circonstances, quelles qu'elles soient, ou peuvent participer dans la catégorie ne donnant pas droit à un crédit. Si vous avez des questions/préoccupations au sujet de quelle catégorie convient le mieux, veuillez nous faire parvenir un courriel à student.achievement.awards@osstf.ca

Division A - Prose et poésie

Il existe sept catégories distinctes dans la division « Prose et poésie ».

- Catégorie 1 : Prose et poésie, anglais intermédiaire, 9–10 théorique
- Catégorie 2 : Prose et poésie, anglais intermédiaire, 9–10 appliqué/essentiel
- Catégorie 3 : Prose et poésie, anglais supérieur, 11–12 universitaire
- Catégorie 4 : Prose et poésie, anglais supérieur, 11–12 collégial/lieu de travail
- Catégorie 5 : Prose et poésie, Français, intermédiaire, 9–10
- Catégorie 6 : Prose et poésie, Français, supérieur, 11–12
- Catégorie 7 : Prose et poésie, ne donnant pas droit à un crédit, 9–12 catégorie ouverte à toutes les apprenantes et à tous les apprenants non traditionnels. (Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette catégorie, voir le formulaire de participation.)

Directives pour la soumission des œuvres – Division « Prose et poésie »

Notez que les soumissions dans la division « Prose et poésie » sont comparées les unes aux autres. Toutes les œuvres doivent respecter le thème de cette année. Pour pouvoir être jugées, les œuvres doivent :



Être dactylographiées.



Comporter 750 mots ou moins.	<input type="checkbox"/>
Inclure un titre original sur le formulaire de participation et ne pas seulement indiquer le nom du concours!	<input type="checkbox"/>
Inclure une description détaillée écrite ou enregistrée du rôle qu'a joué le membre du personnel d'OSSTF/FEESO parrain (personnel enseignant ou travailleur en éducation) qui vous a aidé dans l'élaboration de votre œuvre (à être écrit par le membre du personnel à l'appui – 125 mots maximum).	<input type="checkbox"/>
Remarque : Les soumissions <u>ne seront pas acceptées</u> si le rôle du membre du personnel à l'appui n'est pas inclus.	
S'assurer d'avoir lu les directives; votre formulaire de candidature sera DISQUALIFIÉ s'il n'est pas rempli et joint à votre présentation.	<input type="checkbox"/>
Les soumissions par courriel sont acceptées, mais l'œuvre originale est préférée.	<input type="checkbox"/>

Chaque école peut présenter seulement une œuvre par catégorie, soit **un total de sept soumissions** dans la division « Prose et poésie ».

Division B - Visuel et média

Il y a quatre catégories distinctes dans la division « Visuel et média ». Les soumissions peuvent être présentées en français ou en anglais dans toutes les catégories de la division visuel et média.

- Catégorie 1 : Visuel, intermédiaire, 9–10
- Catégorie 2 : Visuel, supérieur, 11–12
- Catégorie 3 : Visuel, ne donnant pas droit à un crédit, catégorie ouverte à toutes les apprenantes et à tous les apprenants non traditionnels.
- Catégorie 4 : Média, français ou anglais, 9–12 (Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette catégorie, voir le formulaire de participation.)

Les œuvres visuelles peuvent comprendre : peinture, dessin, photographie, impression sur gravure, illustration numérique, multimédia, sculpture, montage, installation ou autre.

Les médias comprennent les présentations d'animation, de musique originale, de poésie slam et de paroles, de balado et de soumissions vidéo.

Directives pour la soumission des œuvres – Division « Visuel »	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour pouvoir être jugées, les œuvres doivent :	
Incluez une description détaillée écrite ou enregistrée qui explique comment votre œuvre est liée au thème. (250 mots maximum ou vidéo ou enregistrement audio de 2 minutes)	<input type="checkbox"/>
Inclure une description détaillée écrite ou enregistrée du rôle qu'a joué le membre du personnel d'OSSTF/FEESO parrain (personnel enseignant ou travailleur en éducation) qui vous a aidé dans l'élaboration de votre œuvre (à être écrit par le membre du personnel à l'appui – 125 mots maximum). Remarque : Les soumissions <u>ne seront pas acceptées</u> si le rôle du membre du personnel à l'appui n'est pas inclus.	<input type="checkbox"/>
Les photos ou les œuvres sur papier devraient avoir un fini mat et (ou) être fixées à un fond de carton/styromousse.	<input type="checkbox"/>
Inclure un titre original sur le formulaire de participation et ne pas seulement indiquer le nom du concours!	<input type="checkbox"/>

Les œuvres en crayon gras, au fusain, à base de pastels et de tout autre matériel pouvant se gâcher doivent être traitées au fixatif avant d'être expédiées. Ces œuvres doivent également être recouvertes de papier-pelure.

Lorsque les œuvres sont expédiées, il faut utiliser un emballage protecteur. Ne pas expédier de grandes sculptures lourdes, fragiles ou tridimensionnelles qui peuvent facilement être endommagées. Ne pas expédier de cadre vitré.

Ne pas expédier d'œuvre bidimensionnelle qui mesure au-delà de 32 x 32 po (81 x 81 cm) ou tridimensionnelle au-delà de 18 x 18 x 18 po (45 x 45 x 45 cm). **Ces limites de dimension doivent être strictement respectées.**

Assurez-vous d'avoir bien lu les lignes directrices. Votre formulaire de candidature sera **DISQUALIFIÉ** s'il n'est pas rempli et joint à votre présentation.

Les soumissions par courriel sont acceptées, mais l'œuvre originale est préférée.

Directives pour la soumission – Division « Média »
Pour pouvoir être jugées, les œuvres doivent :

Incluez une description détaillée écrite ou enregistrée qui explique comment votre œuvre est liée au thème. **(250 mots maximum ou vidéo ou enregistrement audio de 2 minutes)**

Inclure une description détaillée écrite ou enregistrée du rôle qu'a joué le membre du personnel d'OSSTF/FEESO parrain (personnel enseignant ou travailleur en éducation) qui vous a aidé dans l'élaboration de votre œuvre (à être écrit par le membre du personnel à l'appui – 125 mots maximum). **Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si le rôle du membre du personnel à l'appui n'est pas inclus.**

Indiquer le logiciel nécessaire pour visionner l'œuvre. Nous préférons que votre vidéo/audio soit téléchargée sur **You Tube pour en faciliter le visionnement**. La durée de la vidéo ne devrait **pas dépasser cinq minutes**. Il ne devrait pas y avoir plus de **trois minutes de musique**

Inclure un titre original sur le formulaire de participation et ne pas seulement indiquer le nom du concours!

Le matériel original/faisant l'objet de droit d'auteur **doit être cité. Ne pas utiliser de matériel soumis aux droits d'auteur sans autorisation.** De la musique est disponible gratuitement à freemusicarchive.org, à bensound.com/royalty-free-music/2 ou à freeplaymusic.com

S'il s'agit d'une chanson originale, indiquer si vous l'avez écrite, si vous avez été accompagné ou si vous avez joué la musique.

Assurez-vous d'avoir bien lu les lignes directrices. Votre formulaire de candidature sera **DISQUALIFIÉ** s'il n'est pas rempli et joint à votre présentation.

Chaque école peut présenter seulement une œuvre par catégorie, soit un **total de quatre soumissions** dans la division « Visuel et média ».

OSSTF/FEESO se réserve le droit d'utiliser, en tout ou en partie, les œuvres en prose et en poésie, ainsi que les photos ou extraits des œuvres de la division « Visuel et média » dans ses publications à venir. Les soumissions seront retournées au bureau local du district après la Réunion annuelle d'OSSTF/ FEESO, en mars 2022.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Tracey Marshall, adjointe exécutive, en composant le 416-751- 8300 ou le 1-800-267- 7867 ou en communiquant avec elle par courriel à student.achievement.awards@osstf.ca.